

Déterminons notre avenir

Examen de la gouvernance, de la structure et de l'efficacité



Association nationale
des retraités fédéraux

En quoi consiste cet examen?

Structuré et dirigé par le conseil d'administration, en deux volets :

- ▶ Examen de la gouvernance et de l'efficacité — Conseil d'administration national et expertes-conseils en gouvernance.
- ▶ Examen de la structure de l'Association — Comité spécial sur la structure de l'Association (CSSA).

Ce que cela rend possible

Pour les membres

- ▶ Une voix plus directe
- ▶ Des façons plus claires et plus accessibles pour s'engager
- ▶ Une expérience plus cohérente à l'échelle du pays

Pour les bénévoles

- ▶ Des rôles plus enrichissants
- ▶ Une plus grande flexibilité dans la manière de contribuer
- ▶ Un fardeau administratif réduit
- ▶ Le soutien du personnel et des ressources nationales partagées
- ▶ Une voix claire dans l'orientation de l'Association
- ▶ Un rôle direct dans le renforcement du lien entre les membres et la mission de l'Association

Pour l'Association

- ▶ Un impact accru de la défense des intérêts
- ▶ Une meilleure coordination nationale
- ▶ Une structure conçue pour la pérennité
- ▶ La conformité à la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif*

Ce qui ne change pas

- ▶ La défense des intérêts : sécurité de la retraite, soins de santé et bien-être
- ▶ La représentation régionale au niveau national
- ▶ Le rôle essentiel des bénévoles

Statut d'organisation à but non lucratif

- ▶ En vertu de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif*, l'Association doit :
 - agir dans l'intérêt supérieur de ses membres;
 - maintenir une gouvernance transparente et responsable, avec des rôles et responsabilités clairement définis;
 - assurer une surveillance financière rigoureuse;
 - mettre en application des processus cohérents dans toute l'organisation;
 - maintenir la conformité à la Loi.

Pourquoi mener cet examen?

L'Association nationale des retraités fédéraux (Retraités fédéraux) repose sur une mission claire, des personnes mobilisées et des membres engagés. Mais les structures créées pour les soutenir montrent des signes d'essoufflement.

- ▶ Recrutement et rétention des bénévoles plus difficiles
- ▶ Exigences administratives limitant les contributions significatives
- ▶ Processus décisionnels trop complexes et plus lents qu'ils ne le devraient
- ▶ Capacité des sections inégale à l'échelle du pays

Cet examen garantira que Retraités fédéraux demeure une association solide, efficace et pertinente, aujourd'hui et demain.

Gouvernance

- Le conseil d'administration national détient l'autorité légale de l'Association, en vertu de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif*.
- Rôles et responsabilités pas toujours clairs

Un modèle de gouvernance plus clair

- Un seul organe national de gouvernance, conforme à la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif*
- Des rôles définis et une reddition de comptes renforcée

Voix des membres

- Système de vote avec délégué·e·s
- Exige de traduire les contributions des membres en un vote unique

Une voix des membres plus forte

- Un·e membre, un vote
- Participation directe et équitable à l'élection des administrateur·trice·s nationaux

Structure des sections

- Beaucoup de sections avec une capacité inégale

Une structure locale durable

- Moins de sections, mais plus fortes
- Accent sur la défense des intérêts, l'engagement et le recrutement
- Réduction du fardeau administratif

Expérience de bénévolat

- Beaucoup de temps consacré à la gouvernance et à l'administration
- Moins de temps pour la défense des intérêts et l'engagement des membres
- Possibilités de bénévolat limitées, engagements lourds

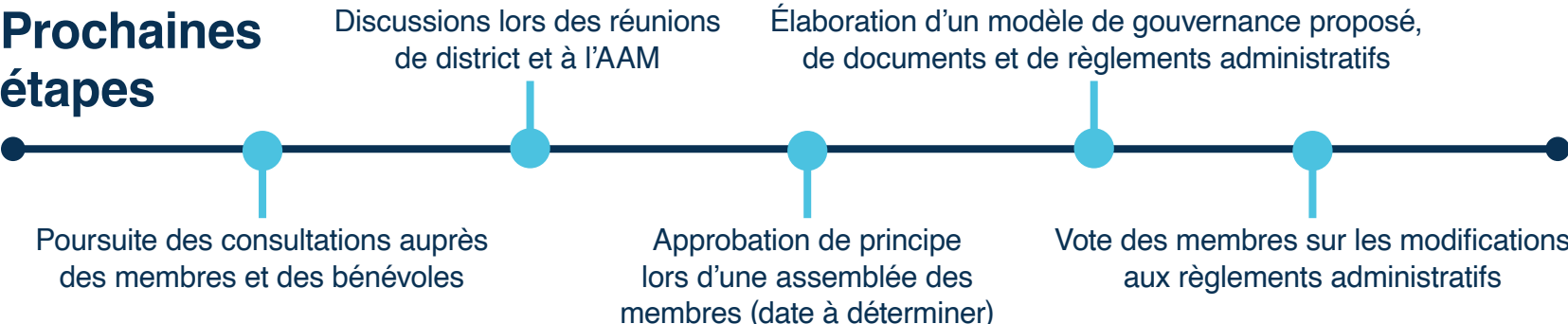
Une expérience de bénévolat moderne

- De **nouvelles sections** pour favoriser l'engagement et les liens locaux
- Des **groupes d'action** pour une collaboration nationale sur des enjeux précis
- Dossiers multiples et divers
- Bénévolat plus flexible et plus varié

Réponses des membres au sondage de 2026 sur un nouveau modèle de gouvernance :

- ▶ 60 % considèrent que la structure actuelle n'est pas viable, 70 % sont favorables au changement.
- ▶ 20 % se sentent engagés auprès de leur section, 85 % appuient des rôles flexibles et fondés sur les compétences.

Prochaines étapes



Aucune décision définitive n'a été prise. Le déroulement progressif permet d'obtenir les points de vue des membres et des bénévoles et de les intégrer au nouveau modèle.